

ASSOCIATION D'ENTR'AIDE PROFESSIONNELLE
des AUTEURS et COMPOSITEURS DE LA S.A.C.E.M.

- M. le Président ALBERT WILLEMETZ, ému par les cas douloureux et même tragiques, qui lui sont signalés chaque jour, de Sociétaires se trouvant dans une situation difficile, a fait un appel, émouvant, et pressant, le 14 Février 1951, aux Auteurs et Compositeurs, Membres de la S.A.C.E.M., ayant une situation pécuniaire privilégiée, dans le but de créer une Association d'Entr'aide Professionnelle.

- Le Mardi, 20 Février 1951, à 10 h. 30, se réunissent, rue Chaptal, dans le Bureau de M. le Président, les Sociétaires ayant acquiescé avec enthousiasme à sa proposition généreuse.

Sont présents :

MM. Francis LOPEZ

Georges TZIPINE

Joseph KOSMA

Bruno COQUATRIX

José RANCON

Albert LASRY

MM. Henri CONTET

Louis SAUVAT

Raymond VINCY

Max FRANCOIS

TRAVNICEK

André HORNEZ

D'autres Sociétaires, absents de Paris ou ne pouvant se rendre libres, transmettent leurs excuses à M. le Président, tel M. Beydts, qui souligne son vif désir d'adhérer à ce "Comité du Coeur" par l'envoi d'un chèque de 10.000 frs.

- M. le Président Albert WILLEMETZ rappelle que cette Association est tout à fait indépendante de la S.A.C.E.M. et qu'elle doit être gérée par un Comité Directeur; qu'elle a pour effet, principalement, de venir en aide, d'une façon anonyme, aux Sociétaires âgés ou malades, actuellement dans la gêne, dont l'activité à la S.A.C.E.M. a été particulièrement marquante ou qui ont honoré la profession, et dont certains noms sont ceux de grands Maîtres de la Musique française. Il donne lecture d'une lettre de M. Maurice Thiriet, en date du 12 Février 1951, lui dévoilant quelques-unes de ces détresses qu'il paraît aisé d'identifier.

M. le Président renouvelle son désir que les dons se fassent par le prélèvement de 0,50 % sur le montant des droits des Sociétaires Auteurs et Compositeurs dont le feuillet atteindra annuellement le million.

M. le Président donne lecture des Statuts qui seront soumis à l'approbation de la Préfecture de Police.

Cette Association prendra le nom "d'Association d'Entr'aide de musique Professionnelle des Auteurs et Compositeurs/de la S.A.C.E.M."

M. le Président Albert WILLEMETZ en est élu Président Fondateur.

La composition du Comité Directeur comprendra 12 Membres, au lieu de 6 prévus.

- 1 Président M. Francis LOPEZ
- 1 Vice-Président (auteur) M. Raymond VINCY
- 1 Vice-Président (Compositeur) .. M. Joseph KOSMA

- | | |
|---------------------------------|--------------------|
| 1 Trésorier | M. Bruno COQUATRIX |
| 1 Trésorier Adjoint | M. Travnicek |
| 1 2ème Trésorier Adjoint | M. Georges TZIPINE |
| 1 Secrétaire | M. Max FRANCOIS |
| 1 Secrétaire Adjoint | M. Bonis SAUVAT |
| 1 2ème Secrétaire Adjoint | M. Henri CONDET |
| 3 Membres Conseillers | M. André HORNEZ |
| | M. Albert LASRY |
| | M. José RANÇON |

Un Représentant des Membres du Conseil d'Administration de la S.A.C.E.M., qui sont Membres participants de l'Association: M. Rodor, ou M. VERDUN, ou M. SYLVIANO, ou M. LARUE, sera chargé d'opérer la coordination.

Quelques Sociétaires, faisant la remarque que les Editeurs ne sont pas mentionnés, M. le Président leur fait observer qu'à ce seul titre d'Editeur, ils n'en font pas partie, mais qu'une somme globale, à titre de Membres Honoraires, leur sera demandée chaque année.

M. le Président Albert WILLEMETZ prie MM. les Sociétaires de vouloir bien propager la nouvelle de la création de cette Association d'Entr'aide et pense qu'il pourra, de son côté, compter, outre les Membres participants, les Membres Honoraires qui seront les Artistes et les Directeurs de Théâtres et Music-Halls.

Lecture est donnée également de la liste de tous les Sociétaires, Auteurs et Compositeurs, auxquels cet appel généreux

a été fait. Ceux-ci n'ayant pas tous répondu pour diverses raisons, une lettre leur sera adressée par le Secrétaire de l'Association.

Ce Groupement se réunira, au début, tous les 15 jours car il s'avère urgent de faire rentrer des fonds pour remédier aux détresses les plus urgentes.

L'idée est émise que quelques enquêtes discrètes seraient nécessaires pour détecter ces grandes misères, comme celles des Compositeurs Moretti et Szulc.

Un local sera trouvé à la S.A.C.E.M. pour permettre aux Membres du Comité Directeur de faire leurs réunions.

Un compte chèque postal sera ouvert et une Banque sera désignée.

M. le Président Albert WILLEMETZ remercie chaleureusement MM. les Sociétaires d'avoir manifesté, avec un si grand élan, leur sympathie généreuse à l'égard de leurs Confrères malheureux.

Il fixe au jeudi, 22 Février, à 10 h. 30, la prochaine réunion.